PROGRAMME DE FORMATION

Licence professionnelle Accompagnement des publics spécifiques Spécialité gestion de l'autonomie

Désignation de la formation Durée / Dates / Lieu(x)	Financement(s) :
Licence professionnelle : Accompagnement des publics spécifiques (Spécialité gestion de l'autonomie). Diplôme de niveau 6 européen (= IV français = Baccalauréat)	Salariés en CDD ou en CDI, contrat de professionnalisation, etc. : chaque financement répondant à des conditions particulières, contactez-nous pour étudier les possibilités de financement.
La formation compte 965 heures : 545 heures en centre de formation ; 420 heures de stage en entreprise	Le coût de la formation est variable selon le statut du candidat : Prise en charge organisme financeur : 5200 euros TTC. Financement personnel: 4230 euros TTC
Les dates et lieu(x) de formation : du 07 septembre 2020 au 09 juillet 2021 à Vannes	Différentes possibilités de prise en charge selon votre statut : - Financement Région (programme Qualif individuel) - CPF de transition, - Compte Personnel de Formation, - autofinancement total ou partiel, - etc.

Objectifs de la formation

Les objectifs de la formation

- Les objectifs de la formation sont de former des professionnels en formation initiale et continue capables :
- D'accueillir des personnes fragilisées de manière humanisée et singulière dans le respect de principes et déontologique
- D'assurer l'accompagnement des personnes âgées et/ou dépendantes par la mise en œuvre de dispositifs d'aides à la personne
- D'analyser une situation complexe dans différents contextes (personnels, familiaux, sociaux, culturels…)
- De travailler en réseau tout en sachant coordonner et animer une équipe pluridisciplinaire
- De gérer une petite structure et de la faire évoluer (développement de projets)

Pré-requis nécessaires pour participer à la formation

- Etre titulaire d'un diplôme de : DE ASS, DE EJE, DE ETS, DE ES, DUT CS, BTS SP3S, Licence ...
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Autonomie dans le travail et prise d'initiative
- Intérêts pour l'actualité, et notamment pour le champ sanitaire et social
- Capacité à travailler en équipe
- Qualités relationnelles
- Qualités rédactionnelles

Public concerné par la formation

- 10 à 20 stagiaires
- Tout public dont personne à mobilité réduite

PROGRAMME DE FORMATION

Licence professionnelle Accompagnement des publics spécifiques Spécialité gestion de l'autonomie

Modalités d'accès à la formation

- Cf. procédure d'admission (disponible sur le site internet www.ndlm56.bzh)

Programme détaillé de la formation

Le programme de formation est construit de manière à respecter les attendus du référentiel de compétences et s'appuie sur quatre modules :

Module 1 Coordonner, animer et accompagner le travail des personnels d'intervention (142 h)

- UE1 Institutions et services
- UE2 Actions et méthodes
- UE3 Outils de communication

Module 2 Accompagner les personnes en situation de vulnérabilité (125 h)

- UE4 Coordination administrative et moyens d'accompagnement
- UE5 Connaissance des publics
- UE6 Dimensions relationnelles

Module 3 Inscrire son action dans les cadres institutionnel, législatif et politique Comprendre et assister le suivi de la comptabilité et le budget d'un service (138 h)

- UE7 Aspects juridiques
- UE8 Comptabilité
- UE9 Gestion budgétaire et analytique

Module 4 Application professionnelle (560 h)

- UE10 projet tutoré (140H)
- UE11 Stage en institution (420H)

Délai d'accès (durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation)

- A partir du 01/01/2020

Moyens pédagogiques et techniques

- Les stagiaires bénéficient du pack office 365 et d'un accès au Wi-fi de l'établissement ;
- Une plateforme pédagogique Moodle
- Un accompagnement individualisé

Moyens d'encadrement

- Un(e) directeur des études ;
- Un(e) responsable administrative et pédagogique
- une équipe d'enseignants/intervenants qualifiés ;

Modalités de suivi et d'évaluation

Les stagiaires bénéficient pendant leur formation d'un accompagnement personnalisé et individualisé :

- Projet professionnel individualisé ;
- Des bilans individuels seront réalisés au cours de la formation ;
- La validation des acquis se fait au travers d'évaluations,

Une attestation de fin de formation sera également délivrée.

Validation de la formation

- Le candidat est évalué par un jury composé d'enseignants chercheurs, certifiés et de professionnels, sur la base des éléments suivants :
- les résultats des évaluations passées en cours de formation : la moyenne des notes aux UE doit être supérieure ou égale à 10. Les UE peuvent se compenser entre elles.

- La note finale de l'UE11 (Rapport de stage et soutenance) devra être supérieure ou égale 10 et ne pourra pas faire l'objet d'une compensation.
-

Contact	Accessibilité (conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap)
Pour tout renseignement ou pour une demande d'inscription, vous pouvez contacter le secrétariat au 02/56/63/30/81 ou par mail à contact@e3s.bzh Référent handicap : referent.handicap@ndlm56.bzh	• Bâtiment accessible aux PMR • Places de stationnement réservées • Modalités d'accueil et d'accompagnement adaptées sur demande expresse des candidats en fonction de leur besoin.